



Séance du conseil d'administration du Cnous  
Du 11 mars 2021

### Délibération CA-202103118

Relative à l'avenant à la convention entre le Cnous et l'Institut Mines Télécom

---

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS

*Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,  
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,  
Vu le projet d'avenant présenté,  
Vu la note de présentation,*

- **Point de l'ordre du jour**

7- Conventions : avenant l'avenant à la convention entre le Cnous et l'Institut Mines Télécom

- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**

- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du projet d'avenant tel que présenté aux administrateurs ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 30  
Quorum : 10  
Nombre de membres participant à la délibération : 18  
Nombre de procurations : 7  
Abstentions : 0  
**Pour : 25**  
Contre : 0

Fait à Vanves, le 16 mars 2021  
Certifié signé par la présidente du Cnous à cette date

**Dominique MARCHAND**

**Pièce jointe** : Projets d'avenant à la convention entre le Cnous et l'Institut Mines Télécom